

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
Tél. 514.397.9997

**321****DQ14.1**

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans  
les MRC des Basques et de Rimouski-  
Neigette **6211-24-085**

Montréal, le 18 novembre 2015

Maxandre Guay Lachance  
*Coordonnateur du secrétariat de la commission du  
projet de parc éolien Nicolas-Riou*  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Réponses aux questions additionnelles (DQ14 - Annexe 1)

Monsieur,

Par la présente, Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. souhaite répondre aux questions de l'annexe 1 de la lettre de la commission du BAPE datée du 10 novembre 2015.

1- Distance entre les éoliennes et les résidences et chalets

**A) Combien de chalets seraient situés à une distance de 750 à 1 000 m, 1 000 à 1 250 m, 1 250 à 1 500 m, 1 500 à 1 750 m, 1 750 à 2 000 m d'une éolienne. Veuillez présenter ces résultats par territoire ou municipalités.**

Le tableau 1 ci-dessous présente le nombre approximatif de chalets présents dans les zones autour du parc éolien. Les données sont tirées de la base de données topographique du Québec (BDTQ) et des validations au terrain en terres publiques.

Une imprécision demeure quant aux chalets sur terres forestières privées. Le tableau inclut les chalets situés au Petit Lac Neigette (certains pourraient être utilisés de façon permanente, information qui est non disponible) et les chalets du Club Appalaches (ne correspondant pas à la définition d'habitation du RCI de la MRC des Basques).

**Tableau 1 - Nombre approximatif de chalets présents autour du parc éolien Nicolas-Riou**

Distance des éoliennes	Nombre <u>approximatif</u> de chalets	Localisation	Nombre <u>approximatif</u> de chalets
750 à 1 000 m	10	TNO Lac-Boisbouscache	6
		Saint-Médard	4
1 000 à 1 250 m	6	TNO Lac-Boisbouscache	6
1 250 à 1 500 m	4	Saint-Mathieu-de-Rioux	4

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
 1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
 Montréal (Québec) H3B 1H4  
 Tél. 514.397.9997

1 500 à 1 750 m	2	TNO Lac-Boisbouscache	1
		Saint-Mathieu-de-Rioux	1
1 750 à 2 000 m	9	Saint-Mathieu-de-Rioux	9
Total (750 m à 2 000 m)	31	Toute municipalité/TNO	31

**B) Combien de résidences permanentes seraient situées à une distance de 1 500 à 2 000 m, 2 000 à 2 500 m, 2 500 à 3 000 m, 3 000 à 3 500 m, 3 500 à 4 000 m, 4 000 à 4 500 m et 4 500 à 5000 m d'une éolienne. Veuillez présenter ces résultats par territoire ou municipalités.**

Le tableau 2 ci-dessous présente le nombre approximatif de résidences permanentes présentes dans les zones autour du parc éolien. Les données sont tirées de la photo-interprétation de l'imagerie satellitaire (Google Earth), de la consultation de la BDTQ et de la collaboration de la MRC des Basques pour la fourniture de données de son unité foncière.

Une imprécision demeure quant à l'utilisation permanente ou non de certaines résidences. Les résidences le long des chemins principaux et des rangs ont été considérées dans le dénombrement (certaines peuvent correspondre à des chalets ou résidences de villégiature).

Le tableau 2 présente donc possiblement une surestimation du nombre de résidences permanentes. Le tableau exclut les chalets en milieu forestier.

**Tableau 2 - Nombre approximatif de résidences permanentes présentes autour du parc éolien Nicolas-Riou**

Municipalité	Classe de distance (m) à partir des éoliennes	Nombre approximatif de résidences permanentes
Sainte-Françoise	2500 - 3000	3
	3000 - 3500	6
	3500 - 4000	6
	4000 - 4500	7
	4500 - 5000	6
<b>Total Sainte-Françoise</b>		<b>28</b>
Saint-Eugène-de-Ladrière	4500 - 5000	5
<b>Total Saint-Eugène-de-Ladrière</b>		<b>5</b>
Saint-Jean-de-Dieu	4000 - 4500	9

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
Tél. 514.397.9997

	4500 - 5000	7
<b>Total Saint-Jean-de-Dieu</b>		<b>16</b>
Saint-Mathieu-de-Rioux	1500 - 2000	1
	2000 - 2500	4
	2500 - 3000	4
	3000 - 3500	6
	3500 - 4000	54
	4000 - 4500	103
	4500 - 5000	118
<b>Total Saint-Mathieu-de-Rioux</b>		<b>290</b>
Saint-Médard	2000 - 2500	24
	2500 - 3000	9
	3000 - 3500	28
	3500 - 4000	67
	4000 - 4500	8
<b>Total Saint-Médard</b>		<b>136</b>
<b>Toutes municipalités</b>	1500 - 2000	1
	2000 - 2500	28
	2500 - 3000	16
	3000 - 3500	40
	3500 - 4000	127
	4000 - 4500	127
	4500 - 5000	136
<b>Total toutes municipalités</b>		<b>475</b>

## 2- Dépenses au Québec et en Gaspésie

### A) Pouvez-vous préciser quelles sont les composantes qui entrent dans le 45% du budget du parc éolien qui est dépensé en Gaspésie?

Tel que mentionné dans le document daté du 9 octobre portant l'identifiant DQ1.4, le contenu régional de 45% correspond aux tours d'éoliennes Vestas, qui seront produites dans la région désignée (Matane - Gaspésie - îles-de-la-Madeleine). Une partie du contenu régional sera en

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
Tél. 514.397.9997

autre atteint via des exportations de tours que le turbinier Vestas s'est engagé à faire depuis cette même région afin d'atteindre l'engagement de 45% et ainsi assurer des retombées supplémentaires dans cette région.

**B) Quelles sont les activités qui s'ajoutent pour porter l'investissement au Québec à 61%?**

Les activités visées par le contenu québécois de 61%, incluant le contenu régional de 45% susmentionné, correspondent aux autres coûts de construction (génie civil, génie électrique, déboisement, etc.) et à une partie des coûts de transport et de développement du projet (expertise environnementale, légale, foncière, etc.).

**C) Quelles sont les dépenses pour les composantes, activités ou expertises qui entrent dans le 39% restant?**

Les activités ou expertises entrant dans le 39% restant sont développées au point B). En ce qui concerne les composantes d'éoliennes autres que les sections de tours, elles pourraient être produites à l'extérieur de la région désignée et/ou du Québec. Le plan manufacturier du turbinier n'est pas finalisé à ce jour. Également, certains achats d'équipements pour la construction du parc éolien pourraient provenir de l'extérieur du Québec.

3- Rencontres publiques

**D) Dans la section 4.2 Rencontres publiques du volume 1 de l'étude d'impact vous mentionnez : « Les simulations visuelles donnent un aperçu juste de l'impact visuel possible du parc éolien, bien que la configuration utilisée puisse être différente de la version qui sera retenue à l'étude d'impact sur l'environnement ». Veuillez préciser quelle configuration du projet (à 150 ou à 68 éoliennes) a-t-elle été présentée lors des rencontres publiques tenues les 20 et 22 mai 2014 à Saint-Eugène-de-Ladrière et à Saint-Médard ?**

Les simulations visuelles exposées lors des rencontres publiques de mai 2014 présentaient la configuration de 150 éoliennes.

**E) Pour quelle raison aucune rencontre n'a été tenue à Saint-Mathieu-de-Rioux alors qu'une simulation visuelle montre que des éoliennes seraient visibles à partir de cette municipalité ?**

Les exigences du consortium formé par les partenaires publics parallèlement à l'appel d'offres 2013-01 d'Hydro-Québec Distribution incluaient notamment une séance de portes ouvertes par MRC d'accueil. Le promoteur privé a donc identifié parmi les municipalités d'accueil du projet et pour chacune des 2 MRC celles qui, selon la configuration du moment (150 éoliennes), accueilleraient ou avoisineraient une majorité d'éoliennes, à savoir les municipalités de Saint-Médard et Saint-Eugène-de-Ladrière.

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
 1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
 Montréal (Québec) H3B 1H4  
 Tél. 514.397.9997

**F) À la page 7 du volume 5 de l'étude d'impact sur l'environnement vous mentionnez qu'à la suite de la sélection du projet par HQ-D, vous avez poursuivi les rencontres avec les intervenants du territoire et que les consultations publiques se poursuivront au cours des prochains mois. De quels intervenants s'agit-il ? Avez-vous eu, depuis, des rencontres avec d'autres parties concernées par le projet ?**

La consultation dans le cadre du projet s'est en effet poursuivie depuis la sélection du projet par HQD en décembre 2014. Le tableau 3 ci-après liste les parties prenantes rencontrées depuis lors et jusqu'à aujourd'hui, ainsi que le nombre de rencontres associées.

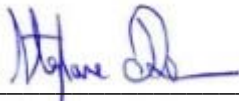
**Tableau 3 - Consultations menées du 1<sup>er</sup> janvier au 18 novembre 2015 dans le cadre du développement du parc éolien Nicolas-Riou (hors BAPE)**

<b>Groupe/Organisation</b>	<b>Nombre de rencontres en <u>2015 seulement</u></b>
Acériculteur - Bertrand Dumont	2
Acériculteur - Dominique Morin	1
Acériculteur - Hugo Bérubé	1
Acériculteur - Tommy Morin et Éric Morin	2
APLSM (Association pour la protection du Lac Saint-Mathieu)	1
CLD Les Basques	1
Club Appalaches	4
Club De Motoneige Les Pistolets Inc	2
Communauté autochtone des Malécites de Viger	2
Défi des Basques (compétition de traîneaux à chien)	1
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	1
MRC des Basques	3
MRC Rimouski-Neigette	2
Municipalité de Sainte-Françoise	3
Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière	3
Municipalité de Saint-Guy	1
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu	1
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux	4
Municipalité de Saint-Médard	3
OBV Nord-Est du BSL	1
Propriétaires de lots sous option à St-Guy, St-Médard et Ste-Françoise	1

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
Tél. 514.397.9997

Réserve faunique Duchénier	2
SOPER Rimouski-Neigette	1
Solifor / Seigneurie Nicolas-Riou	1
Tourisme Bas-Saint-Laurent	1
Unité de gestion MFFP	1
Pourvoirie Seigneurie Nicolas-Riou	1

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.



---

**Stéphane Desdunes**  
Directeur développement  
Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.